

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2022

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Domaine de l'Asnée 11 Rue de Laxou

54600 VILLERS LES NANCY

Parc d'Activités St Jacques 2 – 27 Rue Albert Einstein – 54320 MAXEVILLE Tél. 03.83.97.23.48 – E : a2c.lorraine@orange.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre – Région Grand Est Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de l'Est SARL au capital de 8 000 €uros – RCS Nancy 494 367 188 – SIRET 494 367 188 00021 – NAF 6920Z

Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Domaine de l'Asnée 11 Rue de Laxou

54600 VILLERS LES NANCY

Mesdames, Messieurs,

1-Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Patrimoine et Enseignement Catholique relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation Patrimoine et Enseignement Catholique à la fin de cet exercice.

2-Fondement de l'opinion

2a - <u>Référentiel d'audit</u>

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2b - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3-Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4-<u>Vérification du rapport d'activités et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration</u>

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

5-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du Fonds de Dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

6-Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Fait à Maxéville, le 24 Avril 2023

Société A2C Lorraine Laurent SAGOT



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	15 067 315	1 280 636	13 786 680	14 002 872
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 067 315	1 280 636	13:786:680	14,002,872
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours (autres que marchandises) Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Usagers et comptes rattachés				
Autres Valeurs mobilières de placement	113 966 76		113 966	104 460
Disponibilités (autres que caisse) Caisse	922 044		76 922 044 	42 044 838 717
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1.036.086		1 036 086	985 221
REGULARISATION Charges constatées d'avance Charges à répartir sur plusieurs exercices Autres comptes de régularisation		37.78		
TOTAL REGULARISATION				
TOTAL GENERAL	16 103 401	1 280 636	14 822 765	14 988 093
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents				

Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	



Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS ASSOCIATIFS	# 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 844 020	13 844 020
Ecarts de réévaluation		13 644 020
Réserves		
Résultat de l'exercice	-13 708	261 373
Report à nouveau	-447 793	 S. S. Control (1995) A STATE OF STREET STREET, No. 2, 1997,
SOUS_TOTAL : SITUATION NETTE	13 382 519	
Autres fonds associatifs	The state of the s	Committee of the second
Fonds associatifs avec droit de reprise	490 000	490 000
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	13,872,519	13 886 227
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PONDS:DEDIES		
	DEMONSTRATION AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF T	- 100 - 100
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	831 451	980 383
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 612	6 300
Autres	93 953	93 953
TOTAL DETTES	932 016	1.080 635
Produits constates d'avance		
croquis constates a availe	18 230	18 230
TOTAL GENERAL	14 822 765	14 988 093
(1) Dont à plus d'un an (a)	697 896	
Dont à moins d'un an (a)	252 350	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	252 350	
(3) Dont emprunts participatifs	119	

(1) Dont à plus d'un an (a)	697 896
Dont à moins d'un an (a)	252 350
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	119
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Production vendue (biens et services)	339 772	330 097
Autres produits	50 500	284 589
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	390 272	614 686
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		014 700
Autres charges externes	20 476	24 111
Impôts, taxes et versements assimilés	105 898	
Dotations aux amortissements	252 087	220 792
Autres charges	4 666	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	383 126	332 396
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 146	282 290
PRODUITS FINANCIERS	761	501
CHARGES FINANCIERES	21 615	21-418
	Takangan salah menangan menangan salah	State Control of the State of t
EXCEDENT OU DEFICIT	-13 708	261 373



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : F.D.P.E.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 14 822 765 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 13 708 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions: 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée,

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le FDPEC a accordé à l'OGBC La Malgrange une subvention de 600.000 €uros servant à financer les travaux de construction du nouvel ensemble scolaire La Malgrange pour lequel il bénéficie d'un droit de reprise à due concurrence.

L'origine de cet apport provient à hauteur de 354.887,82 €uros de l'Association Saint Joseph et 245.112,18 €uros de l'Association Sainte Anne.

Il est stipulé qu'en cas d'activation du droit de reprise du FDPEC vis-à-vis de l'OGEC La Malgrange, le fonds devra reverser 354.887,82 €uros à l'Association Diocésaine de Nancy.



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	1 500			1 500
- Constructions sur sol propre	15 065 815			15 065 815
- Constructions sur sol d'autrui				
 Installations générales, agencements et 				
aménagements des constructions				·
 Installations techniques, matériel et outillage 	1	1	}	
industriels				
 Installations générales, agencements 				
aménagements divers			i	
- Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers		!		
- Immobilisations corporelles en cours			i	
- Avances et acomptes				
Înmobilisations corporelles	15 067 315	T ANY		15 067 315
– Participations évaluées par mise en				j
équivalence				
- Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
		en a en el calabri del como en el como en el dese Glade.	and the committee of the second state of the second	and an extension of the control of t
ACTIF IMMOBILISE	15 067 315			15 067 315
na na mana na m Na mana mana na mana n		ent server of the fall of	No establish station	- 12,00,012





Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				T
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	744 303	252 087		996 390
- Constructions sur sol d'autrui		=== 10.	i	990 390
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage	j			
industriels				
– Installations générales, agencements		'		
aménagements divers				
Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		į		
- Emballages récupérables et divers			· ·	
Immobilisations corporelles	744 303	252 087		996 390
ACTIF IMMOBILISE	744 303	252 087		996 390

Les immeubles ont été décomposés et les durées d'amortissement ajustées en fonction des préconisations FNOGEC. La valeur d'entrée dans le patrimoine du fonds est ainsi comparée à la valeur à neuf du bien corrigé d'un coefficient technique de vetusté.

Ainsi, une reprise de provision pour dépréciation d'actif d'un montant de 35 894 € ont été comptabilisées concernant les immeubles 32, avenue FOCH et 32–34 rue des TIERCELINS à Nancy.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

-- Frais d'acquisition : 3 ans -- Maconnerie : 100 ans -- Charpente : 100 ans

- Couverture: 40 ans

Menuiseries extérieures : 50 ans
Menuiseries intérieures : 33 ans
Parements intérieurs : 50 ans

- Chauffage : 33 ans

- Sanitaires : 25 ans

- Electricité : 25 ans





Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		252 087	252 087
Eléments amortis selon autre mode			232 067
Dotations exceptionnelles Dotations de l'exercice		252 087.	252 087/
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant Eléments cédés Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 966 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances ´ à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations			
Prêts Autres Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés Autres Charges constatées d'avance	113 966	113 966	the control of the state of the
Total	113 966	113 966	
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice	,		

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	93 066
Total	93 066



Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A Pouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	13 844 020				
Fonds propres avec droit de reprise	490 000				13 844 020
Ecarts de réévaluation	450 000				490 000
Réserves		261 373		261.47	
Report à Nouveau	-709 166	2013/3	261 373	261 373	
Excédent ou déficit de l'exercice	261 373	-261 373	201 3/3		-447 793
Situation nette	13 886 227	-201 3/3	261 373	13 708	-13 708
Fonds propres consomptibles			201 373	275 081	13 872 519
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	}				
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	13 886 227		261 373	275 081	13 872 519

Dettes



Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 950 246 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				}
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	119	119		
- à plus de 1 an à l'origine	829 057	131 161	494 849	200 0
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 275	2 275	494 849	203 047
Dettes fournisseurs et comptes	2213	2 213		
rattachés	6 612	6 612		
Dettes fiscales et sociales	0012	0 012		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	93 953	93 953		
Produits constatés d'avance	18 230	18 230	į	
Total	950 246	252 350	494 849	203.047
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	64 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	212 586			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact, non parvenucs	6 612
Intérêts courus à payer	119
Intérêts courus	2 275
·Total	9 007





Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	18 230		
Total	18 230		

Comptes Commissaire Commissaire



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Privilège du prêteur de deniers sur un immeuble sis 32, Avenue Foch à NANCY Hypothèque sur un ensemble immobilier 19 à 23, Rue de Solignac à NANCY	800 000
Autres engagements donnés	350 000 1 150 000
Total	1 150 000

Donations

Dons reçus de 2.4 k€ affectés en aide octroyée aux travaux de Gondrecourt.

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

<u></u>	A l'ouverture de l' exercice	Reports	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
dons de 2019	3 000	3 000	3 000				
Sous total	3 000	3 000	3.000				
Sous total							
TOTAL	3 000	3 000	3 000				ال م

Commissaire aux

aux Comptes

Page

4

20



Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
EMPLOIS PAR DESTINATION I – Missions sociales 1.1 Réalisées en France – Actions réalisées par l'organisme		
 Vorsements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2. Réalisées à l'étranger Actions réalisées par l'organisme Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 		
2 - Frais de recherche de fonds 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
23 — Frais de fonctionnement		
Total des emplois		
4.⇒Dotations aux provisions et dépréciations 5.→Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	342.935	330 599
Total	342 935	330 599
RESSOURCES PAR ORIGINE 1 - Ressources liées à la générosité du public 1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats – Dons manuels – Legs, donations et assurances–vie – Mécénats	2 400	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	340 535	330 599
Total des ressources	342 935	330 599
2 — Réprises sur provisions et dépréciations 3 — Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total.	342 935	330/599

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conseil d'Administration d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Domaine de l'Asnée 11 Rue de Laxou

54600 VILLERS LES NANCY

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds de Dotation Patrimoine et Enseignement Catholique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par le Conseil d'Administration dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Maxéville, le 24 Avril 2023

Société A2C Lorraine Laurent SAGOT